

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 mars 2022

Monsieur David O’Toole
Président-directeur général
Institut canadien d’information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Monsieur le Président-Directeur général,

Comme le savez, l’Entente de service 2020-2023 entre le gouvernement du Québec et l’Institut canadien d’information sur la santé (ICIS) (Entente) prévoit que son annexe A, qui regroupe l’ensemble des produits et services de l’ICIS pour lesquels le Québec accepte que ses données y soient incluses, peut être modifiée par un échange de lettres afin d’y ajouter ou d’y retirer, à la demande du Québec, tout produit ou service réalisé par l’ICIS.

La présente vise donc à vous signaler que le Québec souhaite modifier l’annexe A de l’Entente afin d’y ajouter le produit suivant de l’ICIS et de convenir de modifications à un produit auquel le Québec participe déjà :

Produit analytique nouveau
La Mesure du risque de fragilité à l’hôpital (MRFH)
Produit analytique modifié
Statistiques éclair sur les visites aux urgences et les hospitalisations de patients atteints (ou suspectés) de la COVID-19

... 2

Nous vous saurions gré de nous confirmer par écrit que l'ICIS accepte que l'annexe A soit modifiée afin que les données du Québec soient incluses aux produits identifiés ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre de la Santé
et des Services sociaux,

Le secrétaire général associé
aux Relations canadiennes,



Dominique Savoie



Gilbert Charland

N/Réf. : 22-MS-01436



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 18 mars 2022

Madame Dominique Savoie
Sous-ministre de la Santé et des Services
sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 14^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur Gilbert Charland
Secrétaire général associé aux
Relations canadiennes
Secrétariat du Québec aux Relations
canadiennes
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8

**OBJET : Modification numéro 3 de l'annexe A de l'Entente de service 2020-2023
Québec-ICIS**

Madame, Monsieur,

La présente donne suite à votre lettre du 11 mars 2022 concernant la demande du Québec pour modifier l'annexe A de l'Entente de service 2020-2023 entre le gouvernement du Québec et l'Institut canadien d'information sur la santé (ci-après l'« Entente ») afin que ses données soient incluses aux produits que vous nous avez indiqués. C'est avec plaisir que nous acceptons cette demande.

Nous comprenons ainsi que, d'un commun accord, l'échange de lettres, constitué de votre correspondance du 11 mars 2022 et de la présente, modifiera officiellement l'annexe A de l'Entente afin d'y ajouter ces produits.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,



David O'Toole